Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA BREZONS
Numéro du lot	fd15-11
COMMUNE(S)	BREZONS
Massif chevreuil	Monts du Cantal Sud
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	CHASSANG Jean-Philippe
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	1 Rue Boutetout, 15230 SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX
Téléphone (fixe et portable)	0640892715
Courriel	nathalie_chassang@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1140.00	Surface Totale: 3959.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	14	20	1	35	25	18	9
Réalisation année précédente	16	6	0	22	25	16	6
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité	Stabilité	Hausse
Attribution théorique					25		
DEMANDE 2023 / 2024	15	15		30	25	18	15

Fait le mercredi 15 mars 2023 à SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX Signature